



Comment sécuriser la ressource hydrique

Comment sécuriser la ressource hydrique Trois nouveaux axes en phase d'être déployés Priorité au dessalement et au recyclage des eaux usées La rareté de l'eau gagne plusieurs zones. Au Nord comme au Sud du pays, des villes et centres urbains connaissent des perturbations d'approvisionnement en eau potable. Faute de réalisation dans les délais de certains projets d'alimentation en eau potable, l'été dernier a été ponctué de coupures et d'assèchement des robinets pour un grand nombre d'agglomérations provoquant des tensions parmi les populations concernées. Les exemples de Ouarzazate et d'Ouezzane où des manifestations ont eu lieu durant plusieurs jours, sont édifiants à cet égard. Environ «37 villes et centres sur les 681 agglomérations gérées par l'ONEE souffrent de perturbations de l'approvisionnement en eau potable», avait reconnu le Chef de Gouvernement devant le Parlement». (Voir L'Economiste du 27 juillet 2017). Pour ce qui est des Communes non couvertes par l'ONEE, des mesures provisoires ont été prises dans une trentaine d'entre elles, basées sur la mise en place de systèmes hydriques intégrés, tels le forage des puits et l'installation de réservoirs équipés de matériel de pompage. D'où la nécessité de l'actualisation du Plan national de l'Eau (PNE). Constat d'échec ou reconsidération des paramètres sur lesquels est basé ce plan? La réponse est fournie par la Secrétaire d'Etat chargée de l'Eau. (Voir la même édition de L'Economiste). Selon Charafat Afilal, «la mobilisation des ressources superficielles n'est plus suffisante». Les retenues des 130 barrages ainsi que les eaux souterraines



ne permettent plus de faire face aux besoins des populations, de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie. Envasement oblige, ces ouvrages font perdre annuellement l'équivalent de 75 millions de m³. Aujourd'hui, tout le monde convient que la solution réside dans le dessalement de l'eau de mer et le recyclage des eaux usées. Deux axes sur lesquels le pays a pris beaucoup de retard. Rien qu'au niveau de la réutilisation des eaux usées, «pas moins de 325 millions de mètres cubes seront captés», promet le Gouvernement. A cet effet, il est prévu la réalisation de 28 stations d'épuration d'eau. Mais le salut proviendrait du dessalement d'eau de mer dont les projets seront généralisés à l'ensemble du territoire. L'exemple du projet du Grand Agadir en eau potable qui doit permettre la mobilisation de 150.000 m³/jour sera ainsi dupliqué à d'autres régions. La politique gouvernementale à moyen et long terme repose sur trois axes complémentaires. Le premier tient au traitement structurel à travers la planification préventive et la programmation de projets visant à mobiliser les ressources hydriques afin de répondre aux besoins en eau sur le moyen et le long terme. C'est l'objectif du PNE et des plans directeurs d'aménagement intégré. Le dispositif sera accompagné par la poursuite des programmes d'économie d'eau d'irrigation. Le deuxième pilier est relatif à la gestion proactive et participative des réserves des barrages. Il s'agit d'impliquer toutes les parties prenantes pour être au fait des besoins des différents secteurs et d'en déterminer les priorités. Le troisième axe s'articule quant à lui, autour des mesures d'urgence pour faire face à la pénurie d'eau en cas de sécheresse et de fortes chaleurs. C'est le même scénario qui prévaut pour certaines régions du Sud. Repères ? Le disponible d'eau actuel atteint 700 m³/habitant contre 1.500 en l'an 2000 et 2.500 m³/habitant en 1980 ? 75 millions de mètres cubes, la perte annuelle du fait de l'envasement des barrages ? 135 ouvrages d'une réserve théorique de 17,5 milliards de m³ ? 1,3 million de personnes ne bénéficient pas d'accès direct à la ressource. Le 04 Novembre 2017 Source Web : L'économiste